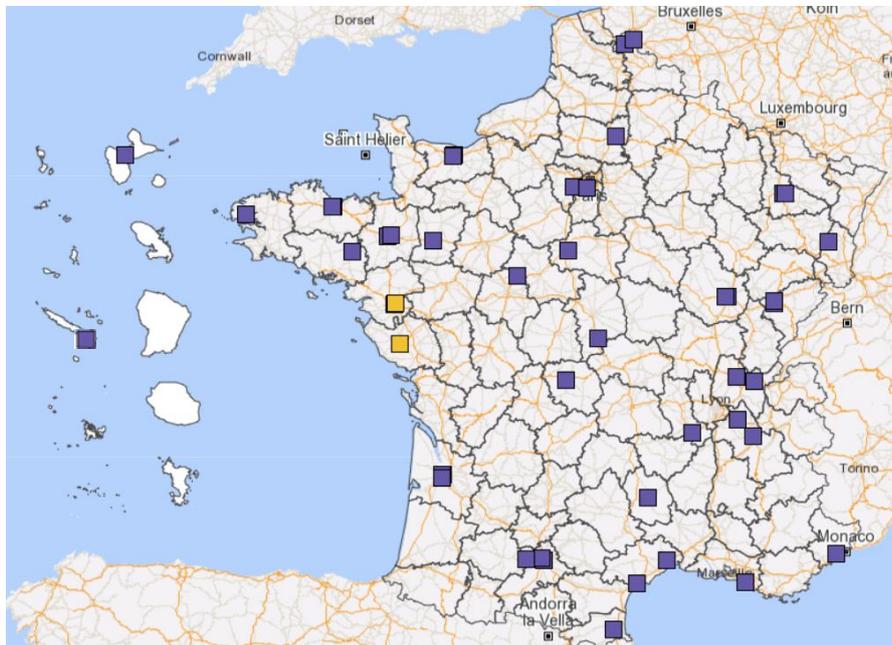


Projet de Performance Fédéral 2022-2024 Cartographie des Structures du PPF Accession



11 Pôles Espoirs Régionaux – Ces structures, sous la coordination d’un-e Manager Technique Territorial, ont pour vocation de coordonner et piloter les Structures d’Entraînement et de Formation présentes sur leur territoire et d’accompagner des athlètes isolés.

Les Comités Régionaux (CR) disposant d’un Pôle Espoir Régional sont les suivants :

- CR Auvergne Rhône-Alpes (5 SEF)
- CR Bourgogne Franche-Comté (3 SEF)
- CR Bretagne (5 SEF)
- CR Centre Val de Loire (2 SEF)
- CR Grand Est (2 SEF)
- CR Hauts de France (2 SEF)
- CR Ile-de-France (1 SEF)
- CR Normandie (2 SEF)
- CR Nouvelle Aquitaine (3 SEF)
- CR Occitanie (6 SEF)
- CR Pays de la Loire (5 SEF)

40 Structures d’entraînement et de formation (SEF) des Pôles Espoirs – Ces structures, gérées par des Comités Régionaux, des Comités Départementaux, des Clubs ou des Etablissements Scolaires accueillent sur site et au quotidien des cyclistes et/ou pilotes.

Trois territoires disposent de SEF sans Pôle Espoir Régional :

- Guadeloupe – Pôle Espoir de Pointe à Pitre
- Nouvelle Calédonie – Pôle Espoir de Nouméa
- Sud – Provence Alpes Côte d’Azur – 2 SEF (Nice et Marseille)

Accéder au catalogue des SEF sur le site de FFC :

<https://www.fcc.fr/app/uploads/sites/3/2022/02/CATALOGUE-DES-SEF-2021-2022-2.pdf>